

Économiser l'eau d'arrosage



Stratégies pour économiser l'eau potable

Les bonnes pratiques
environnementales

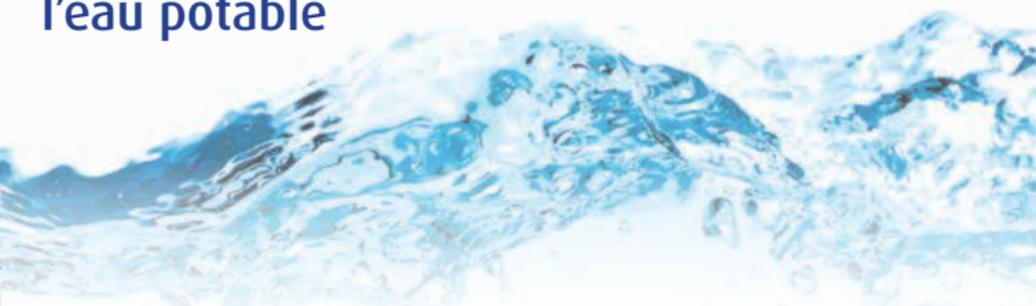


www.arrosageeteconomiedeau.org

 **québecvert**

La communauté du végétal
et du paysage

Stratégies pour économiser l'eau potable



Avant d'arroser, on doit prendre en considération l'eau fournie par la pluie, respecter les bonnes périodes d'arrosage et irriguer près du sol. Dans tous les cas, il faut se conformer à la réglementation municipale.

Arroser en tenant compte du type de plante

On adapte les besoins en eau pour chaque type de plante. Durant les deux ou trois premières années suivant la plantation, les arbres, arbustes, conifères, plantes grimpantes et rosiers doivent être arrosés. Par la suite, sauf en période de sécheresse prolongée, leur système racinaire est assez développé pour aller puiser l'eau dans les couches profondes du sol.



Les plantes vivaces, graminées et fougères ont besoin d'eau les années suivant la plantation. Par la suite, on arrose seulement lors de sécheresse.

Arroser les pots et les jardinières

On choisit des contenants ayant un bon volume de terre et bien proportionnés et on évite d'arroser fréquemment et en surface. Les pots et les jardinières placés à l'ombre légère sèchent moins rapidement.

Arroser le potager

On protège les semis et les repiquages en déposant une toile flottante qui maintiendra le sol frais. On bine régulièrement le sol. On adapte les quantités d'eau aux types de plantes.



Stratégies d'entretien

Des plates-bandes

Elles sont faciles à mettre en place :

- biner ou sarcler sur les sols nus ;
- installer du paillis afin de réduire l'évaporation du sol ;
- laisser le feuillage des plantes se toucher afin de réduire l'évaporation du sol ;
- arroser lentement, de manière à ce que le sol puisse l'absorber ;
- éviter de déplacer constamment les plantes car, au moment de la transplantation, elles demandent de bonnes quantités d'eau pour former leurs racines.



D'une pelouse durable

Ces stratégies s'inscrivent dans les bonnes pratiques d'une pelouse durable :

- tondre la pelouse à une hauteur de 8 à 10 cm (3 à 4") en été afin de conserver au sol son humidité ;
- éviter de tondre en période de sécheresse, particulièrement lorsque la pelouse est en dormance, car cela l'affaiblirait ;
- pratiquer l'herbicyclage, car les résidus de tonte laissés sur place créent de l'ombrage sur le sol, ce qui diminue les pertes d'eau par évapotranspiration ;
- aérer le sol afin que l'eau y pénètre plus facilement ;
- arroser la pelouse par temps calme pour éviter les pertes dues au vent ;
- si le sol est pauvre, ajouter du compost en faisant régulièrement des terreautages ;
- en période de sécheresse, la pelouse entre dans une phase de dormance, laquelle prendra fin dès l'arrivée des premières pluies. Si la période de sécheresse se prolongeait au-delà de 4 à 6 semaines, l'irrigation deviendrait alors nécessaire afin de prévenir la déshydratation des parties vitales de la pelouse.



Autres stratégies permettant d'économiser l'eau



Surveiller les fuites

Un robinet qui fuit à raison d'une goutte par seconde gaspille 21 litres d'eau par jour ou l'équivalent de 41 bains par année. On vérifie les robinets, mais aussi tous les raccords de tuyau ou systèmes d'arrosage, au moins 2 fois l'an. En cas de fuite, on répare immédiatement.

Récupérer l'eau de pluie

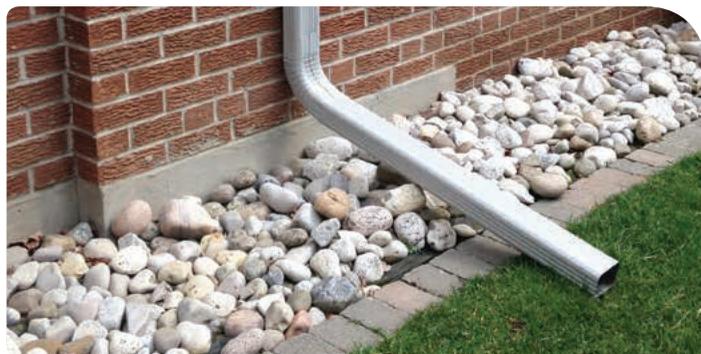
Tout grand contenant peut servir à récupérer les eaux de pluie provenant des toitures. Fait de plastique ou de bois, il est muni d'un grillage fin servant de filtre, d'un trop-plein sur le côté, afin d'écouler l'eau en excès, et d'un robinet pouvant recevoir un boyau.

Installé au pied des gouttières, le baril de récupération d'eau devrait être surélevé de 45 à 60 cm du sol afin de faciliter l'accès au robinet. On l'utilise en prélevant l'eau à l'aide d'un arrosoir à main, en y branchant un tuyau ou en installant une pompe électrique afin d'arroser avec de la pression.



Rediriger l'eau des gouttières

Si les gouttières sont branchées directement au réseau d'égout, on les débranche et on laisse l'eau s'écouler directement sur le terrain en la dirigeant sur les plates-bandes ou la pelouse, loin des fondations de la maison.



Le balai plutôt que le tuyau

Les patios, terrasses, entrées d'auto, sentiers, etc., pavés ou asphaltés, n'ont pas besoin d'être arrosés. Pour un lavage printanier, on utilise une laveuse à pression qui consomme jusqu'à 80 % moins d'eau qu'un tuyau d'arrosage ordinaire.



En cas de chaleur extrême

Entre deux maisons en plein sud, sur un talus, etc., remplacer la pelouse par des plantes adaptées aux conditions de chaleur extrême et au sol sec.

Mettre en place les bonnes stratégies

Trois éléments essentiels

Horaire d'arrosage de la Ville de Beloeil

- Adresses civiques paires : mardi et jeudi
- Adresses civiques impaires : mercredi et vendredi

Une limitation est aussi imposée selon le type d'arrosage.

- Il est permis d'activer un système d'arrosage fixe (gicleurs) entre 2 h et 4 h.
- Il est permis d'activer un système amovible (par exemple un arroseur oscillant) ou des tuyaux poreux entre 20 h et 22 h.

Arrosage sans horaire

- Il est permis d'arroser un jardin, un arbre nouvellement planté, une parcelle de gazon ou de laver sa voiture en tout temps, à condition que le boyau d'arrosage soit muni d'un pistolet qui ne permet pas de laisser couler l'eau en continu.



Arroser de la bonne manière

À l'exception du gazon, on devrait toujours éviter de mouiller le feuillage, particulièrement si ce dernier n'aura pas le temps de sécher avant la nuit. On doit donc arroser le plus près du sol, ce qui a comme autre avantage de réduire l'évapotranspiration.

De plus, en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau. La bonne technique consiste à arroser moins souvent, mais longtemps.

Utiliser les bons outils

Le tuyau permet un arrosage précis, adapté à chaque plante. Il doit être flexible, résistant et de la bonne longueur. Il doit être muni d'un « pistolet » avec brise-jet, qui permet d'en contrôler le débit.



L'arrosoir est idéal pour les pots, jardinières et petites surfaces. Les tuyaux poreux ou suintants sont utilisés dans les plates-bandes. Quant aux asperseurs amovibles, il est suggéré de les éviter ou de s'assurer de les installer adéquatement.



Pour les systèmes d'irrigation automatiques, il est recommandé de faire appel à un professionnel membre de l'Association Irrigation Québec pour procéder à leur installation et leur entretien. En effet, ceux-ci sont tenus de respecter des normes reconnues lors de l'exécution de leurs travaux.

Pour en apprendre davantage!

Québec Vert met à votre disposition le site [www.arrosageeteconomiedeau.org]. Vous y trouverez une foule de renseignements utiles pour économiser l'eau potable lors des arrosages.

L'onglet «Jardiniers amateurs» du portail de Québec Vert [www.quebecvert.com] offre aussi de l'information sur les bonnes pratiques pour rendre le jardinage plus facile et plus environnemental.

Vous pouvez aussi communiquer avec un professionnel de l'horticulture ornementale qui vous donnera des conseils judicieux sur l'utilisation durable de l'eau au jardin :

- **professionnels en irrigation (AIQ)**
- **paysagistes professionnels (APPQ)**
- **jardineries (AQCHO)**
- **entreprises d'entretien en horticulture ornementale (ASHOQ)**
- **producteurs de végétaux (AQPP, APGQ, PSQ)**



La Ville de Belœil met 2 subventions à votre disposition pour encourager la diminution de la consommation d'eau :

- Réservez votre trousse d'économie d'eau potable homologuée WaterSense et profitez d'un rabais variant de 70 % à 95 % du coût d'achat régulier de la trousse.



<https://beloeil.ca/servir/environnement/subventions-aux-citoyens/trousse-deconomie-deau-potable/>

- Faites votre demande de subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie et recevez jusqu'à 30 \$ en aide financière. Un maximum de deux remises est possible par propriété.



<https://beloeil.ca/servir/environnement/subventions-aux-citoyens/baril-recuperateur-deau-de-pluie/>

Québec 

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

 québecvert

La communauté du végétal
et du paysage

La production de ce dépliant a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), et grâce à un investissement important de Québec Vert, et de l'ensemble de l'industrie de l'horticulture ornementale.

Juillet 2020

